

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

| Nombre de membres                 |             |                           |                                     |
|-----------------------------------|-------------|---------------------------|-------------------------------------|
| dont le Conseil doit être composé | En exercice | Qui assistent à la séance | Qui ont pris part à la délibération |
| 48                                | 48          | 32                        | 40                                  |

**N° 193/2019**

**OBJET : Approbation des statuts du SIVOM Saurune Ariège Garonne (Sage) : Adhésion de la commune de Venerque et modification des modalités de transfert des compétences optionnelles**

**L'an deux mille dix-neuf et le 5 novembre à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 29 octobre 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de la commune de Puydaniel, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Monique DUPRAT, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Danielle TENZA, Joséphine ZAMPESE ;  
Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Pierre-Yves CAILLAT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, Joël MASSACRIER, René MARCHAND, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATION :** Marie-Christine ARAZILS donne procuration à Régis GRANGE, Nadine BARRE à Jean-Claude BLANC, Pascal BAYONI à Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN à Pierrette HENDRICK, Gilles COMBES à Danielle TENZA, Michel COURTIADÉ à Claude DIDIER, Philippe FOURMENTIN à Serge BAURENS, Franck MUNIGLIA à Céline GABRIEL.

**ABSENTS :** Messieurs Jean DELCASSE et Serge MARQUIER.

**ABSENTS EXCUSES :** Mesdames Monique COURBIERES, Nadia ESTANG et Sabine PARACHE et Messieurs Denis BEZIAT, René PACHER, Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Madame Céline GABRIEL a été nommée secrétaire de séance.**

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée de la délibération n°79/2019 du 16 septembre 2019 du SIVOM Saurune Ariège Garonne (Sage) par laquelle le syndicat :

- Approuve la demande d'adhésion de la commune de Venerque pour les compétences « création, entretien, aménagement et gestion de la voirie et eaux pluviales,
- A modifié l'article 11-1 des statuts relatifs aux modalités de transfert des compétences.

Sur proposition de Monsieur le président et après lecture des statuts modifiés, le conseil communautaire, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'adhésion de la commune de Venerque pour les compétences « création, entretien, aménagement et gestion de la voirie et eaux pluviales,

**APPROUVE** la modification statutaire à l'article 11-1,

**APPROUVE** les statuts ainsi modifiés tels qu'annexés à la présente délibération,

**CHARGE** Monsieur le Président de l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré à la salle des fêtes de la commune de Puydaniel, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS